

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
7 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 495

présenté par

M. Descoeur, M. Bony, Mme Bonnivard, M. Kamardine, M. Vatin, M. Taite, M. Brigand,  
Mme Périgault, Mme Petex, M. Bourgeaux, M. Ray, M. Jean-Pierre Vigier, M. Viry,  
Mme Frédérique Meunier, M. Dive, M. Hetzel, Mme Corneloup, M. Dubois, Mme Duby-Muller,  
Mme Bonnet, M. Cordier, M. Forissier, M. Boucard et Mme Serre

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'avant-dernière phrase de l'alinéa 32, après le mot

« enjeux »

insérer les mots :

« d'aménagement du territoire, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il convient de reconnaître dans ce texte le rôle majeur que joue l'agriculture dans la gestion et l'aménagement du territoire et dans sa contribution très significative au maintien d'une activité économique en particulier dans les zones d'élevage et de montagne. Tel est l'objet du présent amendement.